



Appel à la mobilisation pour le service postal, contre tout recul provoqué par les directives européennes

services.publics@wanadoo.fr

MAI 2007

Malgré une large remise en question de nombreux états membres, le projet de directive postale de la commission européenne continue à suivre son cours au parlement et au Conseil des ministres européens. Pourtant, comme dans toutes les privatisations de services publics, la libéralisation du courrier entamée il y a plus de dix ans n'a pas fait ses preuves, loin de là.

A travers l'Europe, ce sont des dizaines de milliers de bureaux de poste fermés ou « transformés » en relais aux services restreints. Pour la France, l'ARCEP valide un réseau « accessible » prévu par décret pour environ 7500 « points d'accès » au service postal. Le solde négatif de l'emploi en Europe dépasse les 300 000 suppressions pour les 6 plus importants opérateurs (- 40 000 pour La Poste) et les emplois éventuellement créés sont parmi les plus précaires d'Europe, partout les tarifs ont augmenté, parfois de manière spectaculaire comme en Suède (+65% en 3 ans). Enfin, la qualité de service a stagné relativement aux considérables investissements industriels, à quoi sert-il de mécaniser à outrance un courrier qui ne peut être distribué faute de main d'œuvre ?

La commission, déterminée à passer en force a fourni des études tronquées sur la situation réelle du service postal en Européen et de nombreux parlementaires s'en émeuvent à Bruxelles et les bruits de couloir sur un éventuel report en 2011 ne doivent pas calmer le débat. Le processus doit s'arrêter !

En France, le terrain est préparé depuis des années. En considérant le réseau postal comme un outil de profit, les dirigeants de La Poste et la tutelle gouvernementale sont en train de le remanier en tournant le dos aux valeurs qui fondent le service public, la solidarité, l'égalité de traitement, la continuité territoriale et la cohésion sociale. On le constate déjà, les efforts et les investissements se concentrent sur les « zones de chalandise » au détriment des territoires ruraux et des banlieues périurbaines défavorisées. Les files d'attente s'allongent dans les 256 bureau « points noirs », les habitants de nombreuses communes doivent s'organiser pour pallier aux fermetures de leurs bureaux.

Au comble de l'hypocrisie, le gouvernement qui communique sur sa prudence vis-à-vis de la nouvelle directive en a récemment approuvé les principes à Bruxelles (conseil européen des 8 et 9 mars derniers).

Le collectif parisien de défense des services publics en appelle aux représentants de la collectivité et à tous les citoyens pour qu'ils se prononcent clairement contre toute libéralisation complémentaire du service postal. En supprimant le secteur réservé à La Poste pour les plis de moins de 50g, la commission européenne met en péril un service public qui n'a déjà que trop souffert de l'incurie des gouvernements qui ont accompagné ce processus avec une notable accélération depuis 5 ans.

Le collectif participera à l'action nationale du 19 mai à Guéret contre la nouvelle directive postale et la dégradation du service postal orchestrée par le gouvernement pour préparer le terrain à la libéralisation totale. Un vote est programmé en juillet à Bruxelles, en pleine période estivale, la mobilisation et la vigilance sont plus que jamais à l'ordre du jour !

Le collectif propose une pétition adressée à nos gouvernants, parlementaires et élus des collectivités.

